



Expertise Comptable

**Rapport du Commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation de la société
(R) art, société à responsabilité limitée, en société par actions
simplifiée**

(R) art

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 Euros
82 rue Poincaré
59160 CAPINGHEM HALLUIN
RCS Lille Métropole 451 750 582

W



Expertise Comptable

Rapport du Commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société (R) art, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 25 juin 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2025 ressort à 780 198 €. Il est en hausse de 0,9 % par rapport à celui de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui s'établissait à 773 229 €.
- Le résultat net au 31 décembre 2025 présente un bénéfice 40 767 euros contre un déficit de 49 055 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- La valeur comptable du stock au 31 décembre 2025 ressort à 240 733 €. Nous nous sommes fait confirmer l'exactitude cette valeur par la direction.
- La trésorerie active au 31 décembre 2025 s'élevait à 25 316 euros.
- Des comptes courants d'associés figurent par ailleurs au passif du bilan pour un montant total de 140 169 €.
- Les capitaux propres de la société au 31 décembre 2025 s'élèvent à 96 674 euros, y compris bénéfice de la période 40 767 et un capital social entièrement libéré de 7 500 euros.



Expertise Comptable

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Wambrechies, le 30 juin 2026

Gautier VELGHE

*Commissaire aux comptes
et à la transformation*